

## **VISITES D'ETUDES DU REFJ 2022**

### **PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES**

#### **1. VISITES D'ÉTUDE AVEC LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)**

##### **Présentation**

Les visites d'étude reprendront en présentiel et auront lieu à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, ses procédures, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- La possibilité d'assister à une audience (à confirmer) ;
- Une rencontre avec un Juge de la Cour ;
- La présentation du Programme HELP du Conseil de l'Europe.

##### **Conditions**

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

##### **Calendrier**

Cinq visites d'étude seront organisées en 2022 avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 2 au 2ème semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
10 – 12 octobre (à confirmer)	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	40
14 – 16 novembre (à confirmer)	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	40

##### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Au cas où une ou plusieurs visites seraient organisée en ligne, aucun remboursement de frais ne sera effectué par le REFJ.

##### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 juin 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 2. VISITES D'ÉTUDE AVEC LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

### Présentation

Les visites d'étude auront lieu avec la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- Participation à une audience devant la Cour

### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

### Calendrier

Cinq visites seront organisées en 2022 avec la CJUE, parmi lesquelles 2 au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
19 – 20 septembre	Luxembourg (à confirmer)	1,5 jours	Anglais	35
14 – 15 novembre	Luxembourg (à confirmer)	1,5 jours	Anglais	35

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Au cas où une ou plusieurs visites seraient organisée en ligne, aucun remboursement de frais ne sera effectué par le REFJ.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 juin 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

### 3. VISITE D'ÉTUDE AVEC LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

#### **Présentation**

La visite d'étude aura lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF). L'objectif de cette visite est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes. Le rôle du CEPD et d'OLAF sera également expliqué.

#### **Conditions**

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

#### **Calendrier**

Deux visites d'étude sont organisées en 2022 avec les institutions européennes, parmi lesquelles une au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
24 – 26 octobre	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	35

#### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Au cas où la visite serait organisée en ligne, aucun remboursement de frais ne sera effectué par le REFJ.

#### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 juin 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

#### 4. VISITE D'ÉTUDE AVEC L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

##### **Présentation**

La visite d'étude sera organisée avec l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à l'office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGTB, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits de l'enfant et de la protection des données.

##### **Conditions**

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

##### **Calendrier**

Deux visites seront organisées avec FRA en 2022, parmi lesquelles une au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
10 – 11 octobre (à confirmer)	Vienne, Autriche (à confirmer)	1.5 jours	Anglais	40

##### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Au cas où la visite serait organisée en ligne, aucun remboursement de frais ne sera effectué par le REFJ.

##### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 juin 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 5. VISITE D'ÉTUDE A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)

### **Présentation**

Cette visite a pour objectif de donner aux juges de la famille des Etats membres de l'UE un aperçu sur les principaux instruments de la Conférence de La Haye de droit international privé (Conventions, Protocoles et Principes) dans le domaine du droit international de la famille. La visite couvrira les Conventions sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, sur la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille ainsi que le Protocole. La visite comprendra également une mise en perspective avec le droit de l'UE et un aperçu des relations entre le système Conventionnel de la Haye et le système du droit de l'UE.

Le format et la date exacte de la visite restent à déterminer. Lorsque disponible, l'appel à candidature sera mis à jour.

### **Conditions**

Pour participer à la visite à la Conférence de La Haye de droit international privé, vous devez être :

- Juge de la famille/aux affaires familiales ou procureur en charge d'affaires familiales
- Personnel judiciaire travaillant dans les affaires familiales (à confirmer)

### **Calendrier**

Une visite sera organisée à la Conférence de La Haye de droit international privé en 2022 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
Automne (à confirmer)	La Haye (à confirmer)	2 jours	Anglais	35 places

### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Au cas où la visite serait organisée en ligne, aucun remboursement de frais ne sera effectué par le REFJ.

### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 juin 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.

## 6. VISITE D'ÉTUDE À EUROJUST

### Présentation

L'objectif de cette visite d'étude est d'informer les participants sur le rôle d'Eurojust, son organisation ainsi que d'améliorer leur compréhension des pouvoirs donnés aux Membres Nationaux d'Eurojust et des instruments mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches.

La visite à Eurojust sera complétée par une visite à Europol et à la Cour Pénale Internationale.

### Conditions

Pour participer à la visite d'étude à Eurojust, vous devez être :

- Procureur ou juge d'instruction
- Personnel judiciaire travaillant sur des affaires criminelles

### Calendrier

Une visite sera organisée à Eurojust en 2022 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
14 – 16 novembre	La Haye	3 jours	Anglais	30 places

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Au cas où la visite serait organisée en ligne, aucun remboursement de frais ne sera effectué par le REFJ.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **mercredi 15 juin 2022, 18h (heure de Bruxelles)**.